

### 3 Juillet 2017

AFFAIRE RACHEL : Ce matin s'est tenue l'audience de renouvellement du placement des enfants de Rachel.

Il y a un an, nous avons fait appel de la décision qui ordonnait le placement pour une année supplémentaire des enfants, mais nous n'avons reçu aucune convocation de la Cour d'appel. Rien. Rien en dépit de nos sollicitations.

Aujourd'hui ce n'était plus le même juge des enfants qui devait nous recevoir et j'espérais beaucoup de cette nouvelle audience, d'un nouveau regard sur cette affaire. Telle est la raison pour laquelle j'ai choisi de ne pas médiatiser cette audience, de façon à ce que le juge se sente libre de revenir sur cette erreur judiciaire.

En dépit de mes demandes, le Tribunal ne m'a jamais envoyé les rapports récents de l'ASE, j'ai néanmoins rédigé un jeu de conclusions et transmis mes dernières pièces de sorte qu'il puisse avoir ma version des faits avant l'audience.

J'ai transmis des preuves (preuve du suivi des enfants et de l'inquiétude des professionnels, preuve de la formation sur l'autisme proposée à l'ASE par le CRA (Centre ressources autisme), preuve des prises de position favorables à Rachel du CRA, preuves que les cadets développent des troubles inquiétants - écoles, médecins-, preuve que Rachel est tout à fait capable de s'occuper de ses enfants - psychiatre- , preuve qu'elle est même dans une attitude parfaite à leur égard - service témoin des visites-, preuve sur le fait que le placement n'était pas justifié...). Aujourd'hui et après deux ans, mes pièces sont au nombre de 57, la plupart rédigées par des professionnels de l'autisme.

Le juge ne les avait pas lues. Aucune.

Lors de l'audience, l'ASE demande la reconduction du placement. Pourquoi ? Parce que Rachel garderait une vision invalidante de ses enfants, désormais, elle les "enfermerait" dans leur autisme (ils n'ont qu'un fait à relater : une visite au principal du collège de son aînée lors de laquelle Rachel aurait exprimé son souhait que l'autisme de sa fille (asperger) soit pris en compte, et ce même si sa scolarité se passe bien. Autre raison : Rachel refuserait de travailler d'un point de vue psychologique les raisons du placement, c'est à dire faire un travail sur elle-même et accepter le placement...

Je rappelle que le « seul » service voyant Rachel se comporter avec ses enfants relève un comportement parfaitement ajusté, aimant, bref, chouette.

Encore une fois j'ai eu le sentiment d'être dans la quatrième dimension et d'être seule contre tous. Rachel pleurait, je me battais mais tout ce que l'on m'a fait remarquer, alors que personne ne me regardait, c'est que je me croyais au théâtre (ASE) ou que je me répétais (Juge). Aujourd'hui l'ASE s'enferme dans sa vision mais continue d'être écoutée malgré les absurdités épouvantables de leurs justifications. Ils ne relèvent que des détails sans valeur mais les tournent de façon à ce qu'ils soient à charge.

Ils n'ont plus rien à dire de probant, de juste ni d'intelligent, mais ils continuent.

Pourquoi ?

Le juge a promis, après que j'ai péniblement plaidé, de lire mes pièces avant de rendre son jugement, vendredi prochain.

Jusqu'où ira l'obscurantisme, l'ignorance, la bêtise de l'ASE de l'Isère ? Jusqu'où ? Aujourd'hui leur parole prime sur celles de médecins reconnus, même au niveau international. Les enfants commencent à être retournés. J'ai mal à Rachel, j'ai mal aux enfants. J'ai mal.

Communiqué de presse vendredi (si je reçois le jugement...).

Merci de votre soutien, pour elle, pour eux.

## [Comminiqué de Presse Autisme France du 27 juin](#)

## [Communiqué de presse du 6 juin](#)

## [Article Metronews du 7 juin](#)

## [France 3 le 8 juin](#)

## **Une compilation d'articles en suivant le lien suivant**

<https://news.google.com/news/story?cf=all&hl=fr&pz=1&ned=fr&q=rachel+placement&ncl=dzz6qr8oKim0ldMEGetj1eRiaZjXM&scoring=d>

## **Réaction des médias après le jugement de Rachel**

<http://www.placegrenet.fr/2016/03/01/placement-denfants-autistes-defense-ira-jusquau-bout/82914>

Un Clip pour Rachel:

<https://youtu.be/tlUgr6QlOs>

Commentaire de Me Janois sur l'audience en appel du 22 janvier

*« A moins que les juges se penchent sur nos 35 pièces de preuves et décident de suivre la science plutôt que des élucubrations pseudo psychologiques, c'est perdu. Rachel a vécu courageusement un procès qui pouvait s'apparenter à un procès d'assises, à la barre, plus d'une heure, à répondre aux questions partiales. Le ministère public a demandé le maintien du placement des enfants, avec séparation de la fille de ses frères (pour*

*qu'elle se construise en dehors d'un rôle maternel...), en famille d'accueil, sans que leur autisme ne soit jamais pris en compte pour qu'ils vivent comme des enfants "normaux" et a demandé à ce que Rachel ait le moins de contact possible avec ses enfants. Voilà, seule l'expertise judiciaire compte, les diagnostics non. J'ai même entendu "aujourd'hui, tout le monde est autiste !". Voilà, Pierre Verdier et moi nous sommes bien battus, Rachel a été exemplaire, mais je suis lucide... »*

Le reportage de France Bleu devant le tribunal

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/rachel-mere-de-3-enfants-autistes-de-st-marcellin-se-bat-devant-la-justice-pour-les-recuperer-1453466011>

L'article de Libération

[http://www.liberation.fr/france/2016/01/22/dans-ce-dossier-tout-le-monde-nie-l-autisme-alors-qu-on-a-les-diagnostics\\_1428126?utm\\_source=dlvr.it&utm\\_medium=twitter](http://www.liberation.fr/france/2016/01/22/dans-ce-dossier-tout-le-monde-nie-l-autisme-alors-qu-on-a-les-diagnostics_1428126?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter)

L'article de Vivre FM

<http://www.vivrefm.com/infos/lire/2865/une-mere-d-enfants-autistes-mis-en-cause-par-la-justice>

Un article du DL [ici](#)

Un article dans la revue de la FNATH, à part entière :

<http://www.a-part-entiere.fr/rachel>

Un article de [Place Gre'net](#)

<http://www.placegernet.fr/2016/02/19/question-placement-abusif-denfants-autistes-coeur-dun-proces-isere/74812>

**Appel à un rassemblement vendredi 22 janvier 2016 à partir de 8h45 place Firmin Gautier à Grenoble**

Depuis bientôt 6 mois, trois enfants sont séparés de leur mère en Isère, ils ont fait l'objet d'un placement abusif.

Le 22 janvier 2016, se tiendra au tribunal de Grenoble, le procès en appel du jugement qui a abouti à cette erreur judiciaire.

La parole des enfants n'a pas été entendue. Il est prouvé, que la Maman n'a pas inventé les troubles de ses enfants. En effet ses trois enfants ont, depuis, été diagnostiqués par le Docteur Sandrine SONIE responsable du Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes.

*Il est urgent que les conséquences de cette erreur cessent, que cette famille soit de nouveau réunie. Noël, pour eux a été une visite médiatisée d'une heure...*

*Des informations nous parviennent : actuellement, en Isère, ce sont plusieurs familles d'enfants handicapés (tout handicap) qui sont victimes « d'informations préoccupantes ». Cela doit cesser, il est temps que les professionnels acceptent de se former et comprennent les graves conséquences pour ces familles et leurs enfants.*

*Envol Isère Autisme soutient cette Maman depuis plus de 3 ans*

*Envol Isère Autisme appelle à un rassemblement, place Firmin Gautier à distance du palais de justice, sous la forme d'une chaîne de solidarité.*

*Avec le soutien de :*

*TREMLIN AUTISME ISERE, SESAME AUTISME RHONE ALPES, PARENTS ENSEMBLE, DELEGATION UNAFAM 38, AUTISTES DANS LA CITE 42, PLANETE AUTISME DROME ARDECHE, AUTISME EVEIL74, AUTISME VIES 38, APESA 26/07, AUTISME RHONE LYON METROPOLE, LOISIRS PLURIELS PORTES DES ALPES, AUTISME SAVOIE, UNION REGIONALE AUTISME DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES RHONE-ALPES, FEDERATION 42, EURECAH (42), EPILEPSIE FRANCE 38 ...*

*Lire le communiqué de Presse d'Autisme France:*

*[http://www.autisme-france.fr/offres/doc inline\\_src/577/Communique9%2Bde%2Bpresse%2B18%2Bjanvier%2B2016.pdf](http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Communique9%2Bde%2Bpresse%2B18%2Bjanvier%2B2016.pdf)*

*Les articles de Libération sur le sujet, [ici](#) et [là](#) celui du [Dauphiné Libéré](#)*

*le vendredi 3 juillet, au tribunal pour enfants de Grenoble, une maman de l'Isère, RACHEL ,que notre association accompagne depuis fin 2011, a été jugée.*

*Malheureusement Rachel est victime de la méconnaissance dramatique de l'autisme. Sa condamnation est terrible. Le verdict : les enfants sont placés le 17 juillet. Cette erreur judiciaire à un coût, une collecte nationale et métropolitaine vient d'être lancée sur ce lien :*

*<https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-rachel-4084113>*

*Voici le courrier (Envolisereautisme rachel 1 )que nous avons fait à son avocate, lisez le bien, car à travers ce drame, c'est le soutien actif que nous donnons aux familles iséroises qui va devenir de plus en plus compliqué pour nous.*

*"Les signalements pleuvent en ce moment : on m'alerte en privé constamment.*

*Je ne sais même plus quel adjectif utiliser tellement c'est monstrueux.*

*Pensons tous à Rachel qui risque de se voir privée de ses trois enfants : un pédopsychiatre libéral les a pourtant diagnostiqués tous les trois autistes.*

*Tous ceux qui ont suivi ce dossier en sont malades, d'impuissance et de révolte, devant la souffrance de cette maman qui sait ce qui l'attend, sauf miracle, et des enfants dont les deux plus grands ont compris."*

*Danièle Langloys*

*<http://dlangloys.blog.lemonde.fr/2015/07/12/jaccuse-autisme-et-aide-sociale-a-lenfance/>*

*un reportage sur France 3 Alpes*

*et ce témoignage :*

*"Ce matin j'ai vécu l'impensable.*

*Ce matin j'ai vu de mes yeux 3 enfants arriver en voiture avec leur maman et leurs grands-parents.*

*J'ai vu une maman en larmes, une jeune fille en larmes, une mamie en larmes, un papy en larmes et deux garçons mutiques, le regard vide.*

*Ce matin je me suis vue leur dire qu'on est là qu'on ne les oublie pas, qu'on se battra jusqu'au bout....*

*Ce matin j'ai attendu, accompagnée d'autres familles, que l'impensable se produise sans croire à ce que j'étais en train de vivre.*

*Et pourtant je les ai vu ressortir sans les enfants. Je me suis entendue me dire tu n'as pas le droit de craquer pendant que dans mes bras une maman perdait pied, suffoquait "ils me les ont pris" "ils m'ont arraché ma fille des bras" ....*

*Une telle souffrance dans ses yeux, je ne peux vous la décrire. Je l'ai vue incapable de remonter dans sa voiture pétrifiée devant trois sièges-auto vides.*

*Ce matin j'ai vécu l'impensable, ce matin j'ai vu de mes yeux 3 enfants être enlevés à une famille aimante. Et quand tout était fini, quand tout le monde était parti j'ai pleuré, pleuré pour ces enfants, pleuré pour cette maman, pleuré pour ces grand-parents, pleuré pour toutes les familles menacées de subir le même sort."*